

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240923-327801-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 octobre 2024

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 23 SEPTEMBRE 2024  
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

**Suite à la convocation en date du 9 septembre 2024**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Doriane BECUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Maryline LUCAS, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Monique EVRARD, Marie SANDRA donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Luc MONNET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Valentin BELLEVAL, Jacques HOUSSIN, Michel PLOUY, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Marie-Laurence FAUCHILLE, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Vincent LEDOUX, Max-André PICK, Bertrand RINGOT, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Répartition du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP)

Vu le rapport DFCG/2024/277

## **DECIDE à la majorité:**

- de valider les critères de répartition du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), tels que précisés dans le rapport ;
  - d'approuver la répartition du FDPTP au titre de l'année 2024, conformément à l'annexe 1 ci-jointe ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à prendre tous engagements et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du rapport.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 38.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BOCQUET, MIKOLAJCZAK et SEELS, ainsi que par Messieurs BAUDOUX, Yannick CAREMELLE, GUIZIOU, LEPRETRE, VALOIS et VERFAILLIE (porteur du pouvoir de Madame DESCAMPS-MARQUILLY).

Vote intervenu à 14 h 44.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	14
Absents sans procuration :	14
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	68 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstentions :	7 (Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s – Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Total des suffrages exprimés :	61
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	41 (Groupe Union Pour le Nord – Madame BAILLEUL et Madame DECODTS, non-inscrites)
Contre :	20 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Eric LECAT